Ecrit par Echo du Mardi le 5 juin 2020

Avignon : les moutons remplacent les tondeuses



S’inscrivant dans la continuité de son engagement dans la démarche zéro phytosanitaire pour l’ensemble de ses espaces, y compris des cimetières, la Ville d’Avignon vient de signer une convention de 3 ans afin de promouvoir l’éco-pâturage sur son territoire.

Cette gestion raisonnée des lieux végétalisés concerne, dans un premier temps, 13 hectares répartis sur 9 sites. Il s’agit des terrains Richardson, en face du Lidl situé route de Montfavet (22 000 m2), du parc Chico Mendes (44 000 m2), de la route touristique de la Barthelasse (15 000 m2), du chemin de halage (11 800 m2), de la butte anti-bruit de la voie rapide en direction de Carpentras au niveau rond-point Urbain V (10 000 m2), de la parcelle en face au rond-point Gorlier, avenue de la Folie (10 000 m2), du parc de la Cantonne (10 000 m2), du terrain des pompiers SDIS 84 (7 400 m2) et du côté Est du parc du Clos de Massillargues (4 000 m2). Le périmètre de ces terrains communaux et les surfaces concernées pourront être revus chaque année en fonction des besoins.

65 moutons et 10 chèvres

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 juin 2020

Pour cela, la Ville a fait appel aux 75 bêtes (65 moutons et 10 chèvres) du cheptel de Kévin Cestier. Ce dernier s'engage à faire paître ses animaux sur la période s'étendant du 16 mai au 31 octobre (avec une amplitude de plus ou moins 15 jours en fonction de la météo, la végétation présente ou dans le cadre d'une décision conjointe entre les deux parties). Le berger aura à charge du déplacement et de la surveillance de ses animaux, ainsi que leur bien-être (suivi vétérinaire, eau, nourriture, etc.). De son côté, la collectivité met gracieusement à la disposition de Kévin Cestier les terrains ainsi que l'eau potable sur ceux dotés d'un point de ravitaillement.

12 000 € d'économie

Pour la collectivité, l'initiative n'est pas neutre puisqu'elle devrait permettre à la Ville d'économiser 12 000 € par an. En effet, chaque année l'entretien (tonte/fauche) de près de 100 hectares, en plus des espaces verts classiques, mobilise 8 agents du service du végétal pour assurer des passages toutes les 2 à 4 semaines en fonction des sites.

Avec l'éco-pâturage, ces agents de la Ville, qui malgré le confinement ont mené des opérations de nettoyage des parcs ouverts (Chico Mendes, Colette et Plaine des Sports) et un entretien minimum des nombreux autres espaces verts, pourront pleinement se consacrer à la remise en eau des fontaines, le suivi des installations, les contrôles des aires de jeux, la nourriture des animaux du rocher des Doms et de la Croix de Noves, ainsi que l'arrosage des plantations du centre horticole.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 5 juin 2020



Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !